Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles
COMMUNE DE CHASTRE

Chastre, le 17 avril 2015

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer
M.....
Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **28 avril 2015 à 19 h** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 24 mars 2015 : approbation (vote)
2. Démission de Mme Ryckmans, Conseillère communale : prise d'acte
3. Prestation de serment et installation d'un Conseiller communal suppléant
4. Tableau de préséance : adaptation
5. Urbanisme et aménagement du territoire : demande de permis d'urbanisme Notre Maison – construction d'un immeuble de dix logements publics de type habitat groupé et abords – Rue du Tumulus – modification d'une voirie communale par la réalisation d'un trottoir impliquant l'élargissement de l'espace destiné au passage du public : décision (vote)
6. Urbanisme et aménagement du territoire : demande de permis d'urbanisme de Mr et Mme KABEL-SEPULT – rue du Rauwez – modification d'une voirie communale par la réalisation d'un trottoir impliquant l'élargissement de l'espace destiné au passage du public : décision (vote)
7. Règlement communal sur les funérailles et sépultures : arrêt (vote)
8. Voiries : dénomination d'une voirie existante – section de Blanmont : décision (vote)
9. Convention de partenariat entre le Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère du Brabant wallon et notre Commune dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants : approbation (vote)
10. PBE : Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2015 : ordre du jour : approbation (vote)
11. IMIO : Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2015 : ordre du jour : approbation (vote)

HUIS CLOS

12. SEDIFIN : représentant communal à l'Assemblée Générale : remplacement : désignation (vote)
13. SEDILEC : représentant communal à l'Assemblée Générale : remplacement : désignation (vote)
14. IECBW : représentant communal à l'Assemblée Générale : remplacement : désignation (vote)
15. PBE : membre ayant voix consultative au Conseil d'Administration : désignation (vote)
16. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote)

Par ordonnance
Pour le collège communal,

Le Directeur général,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON -

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE

CHASTRE

Chastre, le 20 avril 2015

Aux membres du Conseil communal

Nos réf. : 2015/CY/27851
Objet : Conseil communal du 28 avril 2015 - présences de Monsieur le Directeur général.

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, Monsieur le Directeur général sera présent à l'Administration communale aux heures et dates suivantes, afin de vous rencontrer si vous le désirez pour obtenir des informations en ce qui concerne les dossiers qui seront soumis à la séance du Conseil communal du 28 avril prochain :

- Le mardi 21 avril de 14 h 30 à 15 h 30.
- Le mercredi 22 avril de 16 h 30 à 17 h 30.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre considération distinguée.

Le Directeur général,

Y. CHARLIER

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

C.JOSSART

Belfius: Iban BE18 0910 0013 9465 - BIC GKCCBEBB
☎ 010.65.44.71 - Fax 010.65.44.79
Avenue du Castillon, 71 - 1450 Chastre

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE

CHASTRE

Chastre, le 20 avril 2015

Monsieur Thierry HENKART
Conseiller communal
Rue du Centre 12
1450 CHASTRE

Nos réf. : 2015/CY/27852
Objet : Conseil communal du 28 avril 2015 – représentants communaux auprès de diverses Intercommunales.

Monsieur HENKART,

Au début de l'actuelle législature, le Conseil communal a été amené à désigner ses représentants pour valablement siéger au sein de diverses Assemblées générales, notamment en ce qui concerne SEDILEC, SEDIFIN et l'IECBW.

Conformément aux dispositions légales, le groupe ECOLO s'est vu désigner un de ses représentants pour participer aux Assemblées générales des Intercommunales évoquées ci-avant. Il s'agissait de Madame RYCKMANS Hélène.

Etant donné que Madame RYCKMANS a présenté sa démission en qualité de Conseillère communale, il revient au groupe ECOLO de nous transmettre les coordonnées des personnes qui remplaceront Madame RYCKMANS au sein des Intercommunales concernées.
Ce remplacement est prévu à l'ordre du jour du Conseil communal du 28 avril prochain.

En conséquence, afin de préparer adéquatement les délibérations nécessaires, pourriez-vous transmettre, à l'attention de Monsieur le Directeur général, les coordonnées des personnes qui remplaceront Madame RYCKMANS. Ce renseignement devrait être en possession de Monsieur le Directeur général pour le 24 avril 2015 au plus tard.

Nous vous remercions de la suite que vous réserverez à la présente et vous prions de croire, Monsieur HENKART, en notre considération distinguée.

Le Directeur général,

Y. CHARLIER

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

Belfius: Iban BE18 0910 0013 9465 - BIC GKCCBEBB
☎ 010.65.44.71 - Fax 010.65.44.79
Avenue du Castillon, 71 - 1450 Chastre

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE

CHASTRE

Chastre, le 20 avril 2015

Monsieur Thierry HENKART
Conseiller communal
Rue du Centre 12
1450 CHASTRE

Nos réf. : 2015/CY/27852
Objet : PBE : désignation d'un membre avec voix consultative au Conseil d'Administration.

Monsieur HENKART,

Dans le cadre des dispositions légales et notamment celles prescrites par l'Accord de Coopération du 13 février 2014 conclu entre les trois régions, chaque commune peut présenter un candidat pour exercer le mandat de membre avec voix consultative au Conseil d'Administration. Ce candidat doit être membre du Conseil communal et avoir été élu sur une liste dont aucun élu ne siège au Collège communal.

Cette désignation figurant à l'ordre du jour du Conseil communal qui se tiendra le 28 avril prochain, nous vous demandons de nous faire parvenir les coordonnées de la personne pour laquelle vous souhaitez présenter la candidature dans le cadre de la représentation dont question ci-avant.

Ces coordonnées devraient utilement être transmises à l'attention de Monsieur le Directeur général pour le 24 avril 2015 au plus tard afin que la délibération adéquate puisse être préparée.

Nous vous remercions de la suite que vous réserverez à la présente et vous prions de croire, Monsieur HENKART, à notre considération distinguée.

Le Directeur général,

Y. CHARLIER

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

Belfius: Iban BE18 0910 0013 9465 - BIC GKCCBEBB
☎ 010.65.44.71 - Fax 010.65.44.79
Avenue du Castillon, 71 - 1450 Chastre